académie Orléans-Tours
direction des services départementaux de l'éducation nationale Indre-et-Loire

LE PLAN PARTICULIER de MISE en SÛRETÉ - P.P.M.S. ÉCOLE *

Réf. BO MEN Hors Série n° 3 - circulaire n° 2002-119 du 29.05.02

PRÉPARATION

- Identification des risques potentiels
  - Dossier des risques majeurs (DDRM) – préfecture.
  - Dossier communal synthétique (DCS) et document d'information communale sur les risques majeurs (DICRIM).
- Information préventive de la communauté scolaire, possible avec
  - Maire, adjoints chargés de la sécurité ou de l'environnement.
  - Ingénieur sécurité des complexes technologiques à risques ou des sites naturels à risques.
  - Directeur protection civile.

DÉFINITION - PUBLICATION du P.P.M.S.

- Elaboration : ► Directeur d'école et conseil des maîtres ; participation des personnels travaillant dans l'école.

  ► Concours possible Assistant de prévention de circonscription - formateur EN risques majeurs.

  ► Fiches outil du PPMS, circulaire PPMS, document ci-joint intitulé Mise en œuvre du PPMS.
- Présentation au conseil d'école ; prise en compte de tous les lieux fréquentés communément par l'école (piscine, gymnase, bibliothèque…).
- Affichage interne à l'école des documents opérationnels et sur les lieux extérieurs.
- Publication PPMS (à retourner pp. 2 à 9 - 13 et 14 du présent document
  - 1 ex à la commune
  - 1 ex à l'IEN de circonscription par mel

VULGARISATION - ÉDUCATION - RÉVISION du PLAN

- Réunion avec les parents : présentation et remise de fiche "Information des familles ; les bons réflexes en cas d'accident majeur".
- Prise en compte de la dimension éducative dans les activités d'enseignement : éducation à la sécurité au cours des trois cycles de scolarité primaire cf. fiche p. 18.
- Organisation d'exercices réguliers de simulation internes à l'école et réactualisation du PPMS (annuel).
- Entretien de l'information actualisée des familles, des personnels de l'établissement et collaborateurs externes, des nouveaux arrivants (annuel).

*** Document élaboré à la suite à partir de la proposition modélisée de l'inspection académique de la Côte d'Or, et modifié lors des formations de directeurs d'école d'Indre-et-Loire et des exercices de simulation réalisés en écoles maternelles et écoles élémentaires. (version du 12/11/2013)**

ANNEE SCOLAIRE 2016/2017

académie Orléans-Tours
direction des services départementaux de l'éducation nationale Indre-et-Loire

MISE EN ŒUVRE DU

PLAN PARTICULIER DE MISE EN SURETÉ

(P.P.M.S.)

École Primaire

Adresse : rue de la mairie

N° tél : 05 47 52 47 51 N° fax : ……..

Directeur (trice) : Mme Antigny Valérie

N° tél Mairie : 02 47 52 43 83

Mise à jour le 20 septembre 2016

Chaque établissement scolaire doit se doter d'un P.P.M.S pour permettre aux équipes éducatives :

- de faire face à un accident majeur en attendant l'arrivée des secours,

- d'être prêtes à mettre en oeuvre les directives des autorités.

(BO hors série n°3 du 30 mai 2002 C. n° 2002-119 du 29/05/2002, circulaire relative à l'élaboration d'un plan particulier de mise en sûreté face aux risques majeurs)

STRUCTURE DE L'ÉCOLE

★ Organisation matérielle

Nombre de bâtiments : |_____4_____| Horaires de l'école : 8h30-12h 13h45-15h30

- bâtiment 1 : Maternelle nombre d'étages : |___0____|
- bâtiment 2 : Elémentaire 1 nombre d'étages : |___1____|
- bâtiment 3 : Elémentaire 2 localisation et téléphone : 0 étage
- bâtiment 4 : Cantine localisation et téléphone : 0 étage 02 47 52 40 29
- bâtiment 5 :.....localisation et téléphone : ……
- bâtiment 6 :.....localisation et téléphone : ……

(la notion de bâtiment est à préciser : salles de classe – atelier – salle de sport – piscine – bibliothèque… autant de lieux séparés couverts par le PPMS)

Horaires du restaurant scolaire :

Y-a-t-il un service de restauration scolaire ? Oui x — 12h – 13h30

Sur place ? Oui x extérieur ? Non x — tél : 02 47 52 40 29

Horaires de la garderie :

Y-a-t-il un service de garderie péri-scolaire ? Oui x — 7h30 – 18h30

Sur place ? Oui x extérieur ? Non x — tél : 02 47 52 47 51

★ Organisation pédagogique

Classe de …… (nom enseignant)	**Niveau scolaire**	**Nombre d'élèves**	**Lieu de fonctionnement de la classe (n° de bâtiment et étage)**
Mme Antigny Valérie Lundi→ M. Michelon Stéphane	PS	23	1
Mme Fourrier Anne	MS	34	1
Mme Plateau Flore	GS/CP	5 +18 =23	2
Mme Sénéchal Karine Lundi➔ Géraldine Gallard	GS/CE1	14 +11 = 25	2
Mme Sabiaux Laurence	CE1 / CE2	6 +21 =27	3
Mme Blé Maryline	CM1 / CM2	24	3
TOTAL ECOLE	8 enseignants	156	

Complétez l'annexe 3 pour apporter des commentaires sur les lieux de mise en sûreté

RISQUES DE L'ÉCOLE

(préciser les noms des sites concernés : rivières, usines, centrales, voies, barrages …)

RISQUES GENERAUX

X Tempête

X Séisme

X Transport de matières dangereuses

X Nucléaire

RISQUES PARTICULIERS

☐ Inondation
site ……

☐ Mouvement de terrain
site ……

☐ Rupture de barrage
site ……

☐ Accident industriel
site ……

X Nucléaire Avoine

ATTENTATS OU INTRUSION EXTERIEUR

☐ Autres

LE DÉCLENCHEMENT DE L'ALERTE

En temps scolaire, **l'alerte** au sein de l'école est **déclenchée par**

Mme Antigny Valérie directrice de l'école,

ou en son absence **par** Mme Fourrier Anne (cf Annexe1)

Remarque : en temps péri-scolaire, l'alerte est déclenchée, par décision du maire, par

M. Peninon Jean- Pierre (titre) Maire

Ou par Mme Ondet Mélinda (titre) secrétaire générale

L'alerte doit être déclenchée par le directeur ou la directrice :

► *lorsqu'il (elle) est prévenu(e)* ***par les autorités*** *(mairie, préfecture, gendarmerie, police, inspection académique)* ***ou par le signal d'alerte***
(3 émissions successives d'une durée d'une minute chacune et séparées par un intervalle de 5 secondes),

► *lorsqu' il (elle) est* ***témoin*** *d'un accident pouvant avoir une incidence majeure pour l'école et son environnement.*

L'alerte est déclenchée dans l'école au moyen de :

X voix humaine, aller de classe en classe

☐ sonnerie (sirène distincte du signal d'alerte incendie),

☐ haut-parleur,

☐ corne de brume,

☐ autre : ➔ **ATTENTAT : SMS**

LES CONSIGNES

Consignes à appliquer immédiatement dans l'école :

► Mme Antigny Valérie branche le **poste de radio** disposé à cet usage dans le bureau de direction sur la **fréquence** ……

Fréquences sur lesquelles les stations conventionnées sont accessibles:

- *France Bleue Touraine en FM : pour une alerte départementale (vérifier la fréquence qui peut être : 98.7Mhz – 105.0 Mhz)*
- *France Inter ou France Info : pour une alerte nationale 95 Mhz*

► Les **personnes ressources** rejoignent immédiatement le poste correspondant aux missions qui leur ont été assignées (voir ***ANNEXE 1***).

► Les **autres personnes** (enseignants, ATSEM, assistants d'éducation, aides-éducateurs, ...) :

⇨ assurent l'encadrement des élèves,

⇨ selon les consignes reçues, conduisent les élèves vers le(s) lieu(x) de mise en sûreté préalablement définis (***ANNEXE 3***) ou accompagnent leur évacuation,

⇨ contrôlent la présence des élèves :

***** l'appel précis doit être fait systématiquement,

***** la liste nominative des absents est dressée en 2 exemplaires (cf. ***ANNEXE 2***).

⇨ expliquent la nature de l'événement et rassurent les élèves.

ALERTE ATTENTAT : Le signal d'alerte est un SMS précisant S'échapper ou s'enfermer ainsi que le signal de fin d'alerte

LA LEVÉE DE L'ALERTE

► **La décision de fin d'alerte est prise par les autorités** (ministre ou préfet) et transmise au directeur de l'école par :

⇨ le téléphone,

⇨ les services de radiodiffusion,

⇨ le signal de fin d'alerte (émission continue d'une durée de 30 secondes d'un son à fréquence fixe)

⇨ ou les autorités compétentes en place sur le site.

► Le (la) directeur (trice) de l'école prévient alors l'ensemble des personnels et des élèves placés sous sa responsabilité de la fin du dispositif d'alerte.

DOCUMENTS ET RESSOURCES MATERIELLES MINIMUM POUR LA MISE EN PLACE DU PLAN

	OUI	NON
⇨ Téléphone	x	☐
⇨ Poste de radio avec des piles	x	☐
⇨ Trousse de premier secours (y placer également le protocole d'urgence fiche1-4 du guide de santé)	x	☐
⇨ Eau embouteillée (à préférer à un point d'eau en cas de pollution de l'eau courante) (vérifier la date de péremption)	x	☐
⇨ Sanitaires (à proximité dans le bâtiment de mise en sûreté)	x	☐
⇨ Plan des locaux (accès, entrées, sorties etc.) (ANNEXE 5bis et 5ter)	x	☐
⇨ Annuaire de crise (***ANNEXE 5***)	x	☐
⇨ Classeur des fiches d'urgence des élèves	x	☐
⇨ Liste des élèves dans le(s) lieu(x) de mise en sûreté	x	☐
⇨ Liste des appels téléphoniques reçus à l'école (main courante) (***ANNEXE 6***)	x	☐

Voir BO. HS du 30/05/2002, pages 24-26-27. (Annexes 7, 9 et 10)

INFORMATION DES PARENTS SUR LE PLAN DE MISE EN SURETÉ FACE AUX RISQUES MAJEURS

Une information des parents a été effectuée en date du …18 octobre 2016……(prévu lors du 1er conseil d'école)…….
(dans le cadre du fonctionnement du conseil d'école) – Participation du Maire ou son représentant oui X non ☐, autre expert ou personnalité oui ☐ non ☐ qui : **Correspondant de prévention invité mais excusé.**
L'***ANNEXE 4*** a été remise à chaque famille en date du ……

L'annexe 4 sera placée sur le panneau d'affichage de l'école. (éventuellement solliciter la mairie pour que ce document soit également affiché en mairie)

PRINCIPALES DATES D'ÉLABORATION DU PLAN DE MISE EN SURETÉ FACE AUX RISQUES MAJEURS

Le présent plan particulier de mise en sûreté a fait l'objet :

- **d'une réflexion en conseil des maîtres le 14 septembre 2016 qui a co-élaboré et enregistré ce PPMS ; et a défini le volet Education à la Sécurité. Prévention des risques du projet d'Ecole (Annexe 7).**
- **d'une présentation en conseil d'école le .....18 octobre 2016.....**

TRANSMISSION DU PLAN DE MISE EN SURETÉ FACE AUX RISQUES MAJEURS

Le présent plan particulier de mise en sûreté a été transmis :

- **à la commune concernée (en 1 exemplaire) le ....18 octobre 2016.....**
- **à l'I.E.N. de circonscription (en 1 exemplaire) par mel le 20 octobre 2016**

A Pernay, le 20 septembre 2016
La directrice ou le directeur de l'école

Antigny Valérie

A PERNAY, le 20 septembre 2016
L'enseignant chargé d'assurer la conduite du PPMS en l'absence du directeur,

Fourrier Anne

ANNEXE 1 :

Personnes ressources pour le temps scolaire

Missions	Noms et fonction
- Déclencher l'alerte, activer le plan de mise en sûreté. - S'assurer de la mise en place des différents postes. - Établir une liaison avec les autorités et transmettre aux personnels les directives des autorités. - Couper les circuits (gaz, ventilation, chauffage, électricité en particulier) <u>à la demande de l'autorité</u> - Contrôler les accès de l'établissement.(Entrée interdite aux personnes non autorisées – prévoir un affichage) - Gérer les communications téléphoniques (secours, familles, médias). Alerte attentat : déclenche l'alerte attentat/intrusion par SMS en précisant s'enfermer ou évacuer	x Le directeur, la directrice Mme Antigny Valérie **ou** la personne missionnée en cas d'absence par ordre de délégation : ☐ Mme Fourrier Anne ☐ Mme Plateau Flore ☐ Mme Sabiaux Laurence ☐ …… ☐ …… Dans certains cas particuliers, le directeur désignera la personne en charge de la coordination du PPMS.
Autres Missions	**Noms et fonction**
- Veiller au bon déroulement des opérations de regroupement. - S'assurer que tout le monde est en sûreté (publics spécifiques en particulier). - Assurer l'encadrement des élèves, pointage des absents, gestion de l'attente, signalement des incidents). - Prise en charge des élèves à besoins spécifiques (élèves handicapés, élèves faisant l'objet d'un PAI, …….) - *Autre mission*…… - ……..	☐ Mme Fourrier Anne ☐ Mme Fourrier Anne ☐ Mme Fourrier Anne ☐ Mme Karine SENECHAL ☐ …… ☐ ……

Chaque personne ressource sera dotée de la fiche réflexe (Annexe 1 bis) précisant ses missions (à mettre dans le registre d'appel avec PAI et PPS). Un exemplaire de chaque fiche réflexe sera joint au dossier.

ANNEXE 1Bis :

Réunion de pré rentrée

X Gérer avec la mairie les besoins matériels (eau, gobelets, radio…)

☐Planifier la date de la 1ère simulation à effectuer et inviter la mairie, le DDEN, les APE du Conseil d'école et éventuellement le CPC EPS. Le 12 novembre 2015

X Une information doit être réalisée lors de la pré rentrée aux enseignants :

- Emplacement du dossier PPMS et son contenu (plan d'implantation des vannes électriques et de gaz
- Liste des adultes de l'école qui ont l'attestation Premiers secours (tableau)
- Fiche réflexe directeur
- Fiche réflexe enseignants à placer dans le registre d'appel et à afficher
- Liste d'élèves PPMS dans le registre
- Recenser par classe les PAI et PPS en rouge (élèves dont les problèmes sont aigus)
- Chaque enseignant doit placer dans le registre une pochette contenant (liste d'élèves, listes PAI, liste PPS)
- Préciser le mode de surveillance des élèves du directeur ou de la personne ressource (travail en autonomie sous la surveillance d'élèves ou porte ouverte entre 2 classes…
- Emplacement des matériels (trousse de secours, radio, piles, fréquences, téléphone filaire, eau, gobelets)
- Mallette de 1ère urgence dans chaque classe ou dans le lieu unique de mise en sécurité défini dans le PPMS.
- Activités pédagogiques liées aux risques majeurs qu'il est possible d'aborder avec les élèves.
- Annexe 4 à donner aux familles (**INFORMATION DES FAMILLES** LES BONS REFLEXES EN CAS D'ACCIDENT MAJEUR)
  + prendre connaissance du guide : vigilance attentats

Penser à l'organisation de la mise en sureté pendant le temps **d'aide personnalisée**, temps pendant lequel l'enseignant est responsable des élèves.
Modalités de mise à l'abri et liste : cette aide personnalisée se situe peut-être en même temps qu'un accueil périscolaire-restauration, garderie… : il serait souhaitable qu'il soit envisagé une réflexion commune. (directeur – enseignant – municipalité – association en charge de l'accueil périscolaire…)

☐Se constituer une « chemise PPMS », accessible à tous les enseignants, dans le bureau du directeur , comportant :

1. Numéro de téléphone de l'école
2. Cahier de main courante pour noter les propos de l'interlocuteur
3. Travaux pour les élèves de ma classe et idem pour les collègues s'ils avaient à assumer la coordination
4. Liste des adultes de l'école qui ont l'attestation Premiers secours (tableau)
5. Plusieurs jeux de listes d'élèves actualisées en début et en cours d'année
6. Le nom de l'enseignant ressource (chaque enseignant doit être en capacité d'assurer la coordination et prendre le relais du directeur dans le cas d'une alerte PPMS)
7. un tableau des tâches à effectuer (fiche réflexe)

FICHE REFLEXE DU DIRECTEUR OU DE LA PERSONNE RESSOURCE LORS D'UNE ALERTE PPMS

Je note toutes les informations qui me sont données sur la main courante pdt toute la durée de l'alerte en mentionnant l'heure de chaque échange.			☐
Je sais si des classes sont à l'extérieur et où (tableau de sorties régulières ou occasionnelles)			☐
Je gère les communications téléphoniques (secours, familles, médias).			☐
J'interroge la préfecture sur : **NE PAS ALLER AU-DELA DE CE QUI VOUS EST DEMANDE !**	les coupures d'énergie à envisager		☐
	l'arrêt éventuel de la ventilation		☐
	Les accès de l'école (portail fermé ?)		☐
	l'occultation ou non des fenêtres		☐
	la communication du numéro de portable		☐
	les élèves présentant des problèmes de santé majeurs quand les médicaments sont hors de portée		☐
	La consommation de l'eau		☐
Je donne l'alerte - Nous sommes en alerte PPMS. - Ne sortez pas de votre classe, (de la cantine….). - Fermez les fenêtres de votre classe et des locaux dont vous avez la responsabilité - Préparez la liste des absents, des élèves avec PAI, PPS et communiquez-moi votre effectif - Consultez votre fiche réflexe. - Signalez-moi tout incident.		Aux collègues	☐
		Au RASED	☐
		A la cantine	☐
		Au périscolaire	☐
		EVS/AVS	☐
		ATSEM	☐
		Infirmière/Médecin	☐
		Autres intervenants ou adultes présents dans l'école(SESSAD , stagiaires master1, master2…..)	☐
Je ferme les fenêtres de ma classe, de mon bureau.			☐
Je donne le travail aux élèves de ma classe et je délègue la surveillance.			☐
J'allume la radio sur la fréquence 98,7 MHz (France Bleue) 95 MHz 164 sur GO (France Inter).			☐
Je coupe la ventilation si les secours me le demandent.			☐
Je coupe le circuit électrique si les secours me le demandent.			☐
Je coupe la vanne de gaz si les secours me le demandent.			☐
Je récence les élèves absents par classe et je comptabilise les présents.			☐
Je recense les adultes présents dans l'établissement (école, cantine, péri scolaire…)			☐
J'établis la liste des élèves avec PAI.			☐
J'établis la liste des élèves avec PPS (pb d'évacuation)			☐
Je m'assure, si possible, de la bonne mise en œuvre dans l'école et je renseigne l'annexe 6 ter			☐
En cas d'évacuation	Je constitue les groupes (élèves /adultes).		☐
	Je sais quel est le meilleur endroit pour la prise en charge des élèves.		☐
Je note la date de l'alerte dans le registre de sécurité.			☐
J'emporte le registre de sécurité en cas d'évacuation et le classeur des fiches URGENCE			☐

<u>Annexes à renseigner lors de l'alerte</u>

- Annexe2 par le responsable de chaque classe : effectifs
- Annexe 6 : main courante par le directeur
- Annexe 6ter : modalités de mise en sûreté – fiche récapitulative par le directeur

-

FICHE REFLEXE DE L'ADJOINT LORS D'UNE ALERTE PPMS

Protection	Je ferme les fenêtres de ma classe.	☐
	Je ferme les fenêtres du couloir, des toilettes….les portes qui donnent sur l'extérieur…) (en lien avec le rôle défini dans le PPMS)	☐
	Je reste vigilant aux conseils de la préfecture sur les usages domestique et/ou alimentaire de l'eau.	☐
	Je définis les modalités de sortie de classe (toilette)	☐
	J'informe les élèves et je les rassure ; je poursuis le travail en cours ou j'aborde la notion de risques majeurs (suivant le niveau de classe).	☐
Gestion administrative des élèves	Je renseigne la liste de présence des élèves ANNEXE 2 du PPMS en précisant - les élèves sorties de classe RASED, soins… - les élèves avec PAI et/ou PPS	☐
	Je vérifie l'organisation, la prise en charge des trousses d'urgence des PAI (médication éventuelle -> lieu de stockage)	☐
	Je prépare les fiches d'urgence si évacuation et le registre d'appel.	☐
		☐
		☐
		☐
		☐

Mon rôle dans le Plan Particulier de Mise en Sécurité défini lors de l'actualisation du PPMS en réunion de pré rentrée (Préciser le cas échéant en maternelle le rôle attribué aux ATSEM)

Je remplis l'annexe 2 du PPMS qui se trouve dans la chemise PPMS

ANNEXE 2

MISE EN PLACE DU PPMS - LISTE DES ÉLÈVES
CLASSE de : MS de Mme FOURRIER Anne

Elèves : Nom - Prénom	Présents à l'école au moment de l'alerte	PAI	PPS	Sortis de la classe : motif (rased, inf, med…)
ARTUS CORMIER Mélyne	❒	❒	❒	
BAJOT Clémence	❒	❒	❒	
BARENTIN Lucille	❒	❒	❒	
BOUET Maëlys	❒	❒	❒	
BOURDILLEAU Léon	❒	❒	❒	
BURILLO CABO Mathilde	❒	❒	❒	
CHEUCLE Mewen	❒	❒	❒	
COTTEAU Enzo	❒	❒	❒	
COURTIN MARLIER Melvin	❒	❒	❒	
DAGAULT Ethan	❒	❒	❒	
DE MOURA Lana	❒	❒	❒	
DENIAU Hugo	❒	❒	❒	
EMADUWA WICKRAMARACHICHE Elie	❒	❒	❒	
FONTENEAU Malo	❒	❒	❒	
FROUD Liam	❒	❒	❒	
GALLARD Lucas	❒	❒	❒	
GUEDE Lucas	❒	❒	❒	
GUILBERT SAVATON Gabriel	❒	❒	❒	
HALLAY Juliette	❒	❒	❒	
HENIN Lou	❒	❒	❒	
JOUVE Capucine	❒	❒	❒	
LEMARTHE Nolan	❒	❒	❒	
LOUVAIN Aëlys	❒	❒	❒	
MAUDUIT Chloé	❒	❒	❒	
PERRICHET Alison	❒	❒	❒	
PICARD Chloé	❒	❒	❒	
PINHEIRO Louna	❒	❒	❒	
RATEL Luna	❒	❒	❒	
RICHARD Aydan	❒	❒	❒	
RIVAULT-NICOLLE Albane	❒	❒	❒	
ROPARS Timéo	❒	❒	❒	
TEIXEIRA Hugo	❒	❒	❒	
TEXIER Evangélyne	❒	❒	❒	
TRUILLET-GUGUIN Lilou	❒	❒	❒	

(Remarque : ajouter de façon manuscrite les nouveaux élèves inscrits. Multiplier selon le nombre de classes dans l'école)

Récapitulatif :	Nombre d'élèves	Nombre d'adultes

ANNEXE 2

MISE EN PLACE DU PPMS - LISTE DES ÉLÈVES
CLASSE de : PS de Mme ANTIGNY

Elèves : Nom - Prénom	Présents à l'école au moment de l'alerte	PAI	PPS	Sortis de la classe : motif (rased, inf, med…)
ARNOULT-DESBOURDES Tyron	❒	❒	❒	
ATTOUMANI-BAOU Noam	❒	❒	❒	
BACHELLERY Joran	❒	❒	❒	
FERNANDEZ-GIRAULT Léna	❒	❒	❒	
FRELICOT-TESSIAU Mathis	❒	❒	❒	
GEORGIN Amélia	❒	❒	❒	
GODBERT-BARANGER Axel	❒	❒	❒	
GUILLOTIN Hugo	❒	❒	❒	
HIROU Margot	❒	❒	❒	
LECOMTE-CELTON Ronan	❒	❒	❒	
LHUISSIER Brice	❒	❒	❒	
MEUDIC Timéo	❒	❒	❒	
NAL Camille	❒	❒	❒	
PERCHERON Morgan	❒	❒	❒	
PEREIRA DE CARVALHO Léane	❒	❒	❒	
PIGET-BRUNET Tiago	❒	❒	❒	
PORTEBOEUF Enzo	❒	❒	❒	
PORTEBOEUF-VACHER Angélina	❒	❒	❒	
RENIER Samuel	❒	❒	❒	
RIPOCHE Léa	❒	❒	❒	
RODRIGUEZ Lya	❒	❒	❒	
SAIDI Isaac	❒	❒	❒	
SAUVAGEON Manon	❒	❒	❒	
	❒	❒	❒	
	❒	❒	❒	
	❒	❒	❒	
	❒	❒	❒	
	❒	❒	❒	
	❒	❒	❒	
	❒	❒	❒	

(Remarque : ajouter de façon manuscrite les nouveaux élèves inscrits. Multiplier selon le nombre de classes dans l'école)

Récapitulatif :	Nombre d'élèves	Nombre d'adultes

ANNEXE 2

MISE EN PLACE DU PPMS - LISTE DES ÉLÈVES
CLASSE de GS/CP de Mme PLATEAU Flore

Elèves : Nom - Prénom	Présents à l'école au moment de l'alerte	PAI	PPS	Sortis de la classe : motif (rased, inf, med…)
DEROUARD Manon	❒	❒	❒	
JACQUEMIN RIBBES Aëlia	❒	❒	❒	
LHUISSIER Clarisse	❒	❒	❒	
PROUHEZE Eden	❒	❒	❒	
RETHORE Zélie	❒	❒	❒	
ANTIGNY Lino	❒	❒	❒	
BACHELLERY Dylan	❒	❒	❒	
BAJOT Louise	❒	❒	❒	
BEN MASSOUD Mohamed Amine	❒	❒	❒	
HUET Albane	❒	❒	❒	
KRAWCZYK Noah	❒	❒	❒	
LEGRAND STEGER Calie	❒	❒	❒	
LOUVAIN Anthime	❒	❒	❒	
MOUQUET Benjamin	❒	❒	❒	
PAISOT Nolan	❒	❒	❒	
PASCAL Abigaël	❒	❒	❒	
PERCHERON Nina	❒	❒	❒	
QUILLET Enzo				
RABIER Dimitri	❒	❒	❒	
RIGAUDEAU RICHARD Clara	❒	❒	❒	
SUPIOT Titouan	❒	❒	❒	
SUZANNE Mathilde	❒	❒	❒	
TOYER Marylou	❒	❒	❒	
	❒	❒	❒	

(Remarque : ajouter de façon manuscrite les nouveaux élèves inscrits. Multiplier selon le nombre de classes dans l'école)

Récapitulatif :	Nombre d'élèves	Nombre d'adultes

ANNEXE 2

MISE EN PLACE DU PPMS - LISTE DES ÉLÈVES
CLASSE de GS/CE1 de Mme SENECHAL Karine

Elèves : Nom - Prénom	Présents à l'école au moment de l'alerte	PAI	PPS	Sortis de la classe : motif (rased, inf, med…)
ALVAREZ LACHAT Eden	❒	❒	❒	
BARAT Kaêly	❒	❒	❒	
CAS Aaron	❒	❒	❒	
CHAUVIN Calixte	❒	❒	❒	
FRANCOIS Tristan	❒	❒	❒	
FROUD Louanne	❒	❒	❒	
GIRAULT Louane	❒	❒	❒	
JARTEL estelle	❒	❒	❒	
KOSINSKI Hugo	❒	❒	❒	
LEQUIPE Maxime	❒	❒	❒	
MARIE Baptiste	❒	❒	❒	
MOUQUET Mathilde	❒	❒	❒	
RIBAUT GANDEMER Ethan	❒	❒	❒	
SIMONNEAU Eden	❒	❒	❒	
BEAUSOLEIL Tancrède	❒	❒	❒	
FONZO Solal				
HENIN Tiana				
HUBERT Chloé	❒	❒	❒	
HUBERT Clarisse				
MAJOREL Loïs	❒	❒	❒	
MARAIS Nolan	❒	❒	❒	
MAUDUIT Marie	❒	❒	❒	
NAL Chloé	❒	❒	❒	
PETIT Lylou	❒	❒	❒	
VERRIERE Diango	❒	❒	❒	

(Remarque : ajouter de façon manuscrite les nouveaux élèves inscrits. Multiplier selon le nombre de classes dans l'école)

Récapitulatif :	Nombre d'élèves	Nombre d'adultes

ANNEXE 2

MISE EN PLACE DU PPMS - LISTE DES ÉLÈVES
CLASSE de CE1 de Mme SABIAUX Laurence

Elèves : Nom - Prénom	Présents à l'école au moment de l'alerte	PAI	PPS	Sortis de la classe : motif (rased, inf, med…)
ATTOUMANI BAOU Léana	❒	❒	❒	
CHAUVIN Lino	❒	❒	❒	
COURTIN MARLIER Erwan	❒	❒	❒	
FRAN9OIS Jules	❒	❒	❒	
RIVAULT NICOLLE Lylou	❒	❒	❒	
ROSIER Louis	❒	❒	❒	
ARNOULT DESBOURDES Kelly	❒	❒	❒	
BACHELLERY Maëna	❒	❒	❒	
BEN MASSOUD Nassim	❒	❒	❒	
CHERAMY Anaïs	❒	❒	❒	
CLAVEAU Mathew	❒	❒	❒	
COGNARD Odelyne	❒	❒	❒	
DAGAULT Esteban	❒	❒	❒	
DOUSSINAUD Léandre	❒	❒	❒	
DUBOIS Ethan	❒	❒	❒	
FONTENEAU Kilian	❒	❒	❒	
GAUTHIER Maxence	❒	❒	❒	
GUILBERT SAVATON Mathys	❒	❒	❒	
HUET Hadrien	❒	❒	❒	
JARTEL Célia				
LASSERRE Adrien	❒	❒	❒	
MAY Lou-Ann	❒	❒	❒	
PICARD Lola	❒	❒	❒	
RETHORE Candice	❒	❒	❒	
ROUSSEL Yanis	❒	❒	❒	
SIMONNEAU Laura	❒	❒	❒	
SUZANNE Camille	❒	❒	❒	
	❒	❒	❒	
	❒	❒	❒	
	❒	❒	❒	
	❒	❒	❒	
	❒	❒	❒	
	❒	❒	❒	
	❒	❒	❒	
	❒	❒	❒	
	❒	❒	❒	

	❒	❒	❒	

(Remarque : ajouter de façon manuscrite les nouveaux élèves inscrits. Multiplier selon le nombre de classes dans l'école)

Récapitulatif :	Nombre d'élèves	Nombre d'adultes

ANNEXE 2

MISE EN PLACE DU PPMS - LISTE DES ÉLÈVES
CLASSE de CM1/CM2 de Mme BLE Maryline

Elèves : Nom - Prénom	Présents à l'école au moment de l'alerte	PAI	PPS	Sortis de la classe : motif (rased, inf, med…)
ALVAREZ LACHAT Angel	❒	❒	❒	
FERREIRA NEVES Tess	❒	❒	❒	
FURCY Hugo	❒	❒	❒	
HARROUARD Eloïse	❒	❒	❒	
MARAIS Emma	❒	❒	❒	
MINAULT Matéo	❒	❒	❒	
PLAULT Tiphaine	❒	❒	❒	
RICHARD Rown	❒	❒	❒	
SUPIOT Romane	❒	❒	❒	
TOYER Célia	❒	❒	❒	
ANDRE Joy	❒	❒	❒	
BECHET Maëlya	❒	❒	❒	
BRUNEAU Maé	❒	❒	❒	
COUROSSE paul	❒	❒	❒	
DURAND Noah	❒	❒	❒	
GASSE Maël	❒	❒	❒	
HENIN Luka	❒	❒	❒	
JACCKEL Logane	❒	❒	❒	
LE NORMAND Enzo	❒	❒	❒	
LEGER Axel	❒	❒	❒	
MOREIRA DIAS Ana Philipa	❒	❒	❒	
ROSIER Nola	❒	❒	❒	
SAUVAGEON	❒	❒	❒	
TURPEAU Enola	❒	❒	❒	

(Remarque : ajouter de façon manuscrite les nouveaux élèves inscrits. Multiplier selon le nombre de classes dans l'école)

Récapitulatif :	Nombre d'élèves	Nombre d'adultes

ANNEXE 2

MISE EN PLACE DU PPMS - LISTE DES ÉLÈVES

CLASSE de de

Elèves : Nom - Prénom	Présents à l'école au moment de l'alerte	PAI	PPS	Sortis de la classe : motif (rased, inf, med…)
	❒	❒	❒	
	❒	❒	❒	
	❒	❒	❒	
	❒	❒	❒	
	❒	❒	❒	
	❒	❒	❒	
	❒	❒	❒	
	❒	❒	❒	
	❒	❒	❒	
	❒	❒	❒	
	❒	❒	❒	
	❒	❒	❒	
	❒	❒	❒	
	❒	❒	❒	
	❒	❒	❒	
	❒	❒	❒	
	❒	❒	❒	
	❒	❒	❒	
	❒	❒	❒	
	❒	❒	❒	
	❒	❒	❒	
	❒	❒	❒	
	❒	❒	❒	
	❒	❒	❒	
	❒	❒	❒	
	❒	❒	❒	
	❒	❒	❒	
	❒	❒	❒	
	❒	❒	❒	
	❒	❒	❒	
	❒	❒	❒	
	❒	❒	❒	
	❒	❒	❒	
	❒	❒	❒	

(Remarque : ajouter de façon manuscrite les nouveaux élèves inscrits. Multiplier selon le nombre de classes dans l'école)

Récapitulatif :	Nombre d'élèves	Nombre d'adultes

ANNEXE 2Bis

MISE EN PLACE DU PPMS - LISTE DES ADULTES

Nom - Prénom	Fonction	Lieu	Présents
ANTIGNY Valérie	Directrice	Bat 1	❒
BERY Stéphanie	ATSEM	Bat 1	❒
Stagiaire	Stagiaire	Bat 1	❒
MICHELON Stéphane	Enseignant	Bat 1	❒
FOURRIER Anne	Enseignante	Bat 1	❒
Sophie	BD	Bat1	
RETY Corine	ATSEM	Bat 1	❒
Stagiaire	Stagiaire	Bat 1	❒
PLATEAU Flore	Enseignante	Bat 2	❒
SENECHAL Karine	Enseignante	Bat 2	❒
GALLARD Géraldine	Enseignante	Bat 2	❒
GLAUDEL Cécile	Resp. Garderie	Bat 2	❒
SABIAUX Laurence	Enseignante	Bat 3	❒
BLE Maryline	Enseignante	Bat 3	❒
Françoise	Cantinère	Cantine	❒
Nathalie	Cantinière	Cantine	❒
			❒
			❒
			❒
			❒
			❒
			❒
			❒
			❒
			❒
			❒
			❒
			❒
			❒
			❒
			❒
			❒
			❒
			❒
			❒
			❒

ANNEXE 3 :
DÉFINITION DU (DES) LIEU(X) DE MISE EN SÛRETÉ
ANNÉE SCOLAIRE 2016 /2017

ECOLE Primaire

Adresse précise Rue de la mairie 37 230 Pernay

Nombre de bâtiments indépendants

(avec nécessité de sortir à l'air libre pour passer de l'un à l'autre) : 4

- **Si l'école se compose d'un seul bâtiment :**

  ⇨ Regroupement dans un lieu unique (1m^2 par élève) :

…….

  ⇨ Regroupement en plusieurs lieux (si possible rapprochés) :

lieux	***responsables***
- Classe bat 1 – 2 – 3	- .....
- ……..	- .....

- **Dans l'hypothèse de bâtiments indépendants, il sera nécessaire de disposer d'un moyen de communication interne entre les différentes parties (téléphone par exemple).**
- **Si les lieux de mise en sûreté possèdent des issues ouvertes ou des voies d'aération, il est obligatoire de prévoir un calfeutrage.**

Commentaires sur le ou les lieux de mise en sûreté :

Batiment 1 : Responsable Mme Antigny Valérie
Lieu de mise en sureté Classe PS et Classe MS

Batiment 2 : Responsable Mme Plateau Flore
Classe GS/CP et Classe GS/CE1

Batiment 3 : Responsable Mme Sabiaux Laurence
Classe CE1/CE2 et Classe CM1/CM2

Cantine : Cantine Responsable Nathalie

ANNEXE 4

INFORMATION DES FAMILLES

LES BONS REFLEXES EN CAS D'ACCIDENT MAJEUR

En cas d'alerte à proximité immédiate du site de l'accident ou par radio ou par haut parleur :

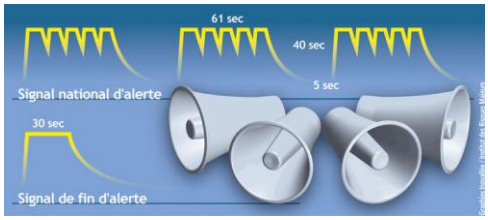

- **N'allez pas vers les lieux du sinistre. Vous iriez au devant du danger.**

- **Écoutez la radio**
  Et respectez les consignes des autorités

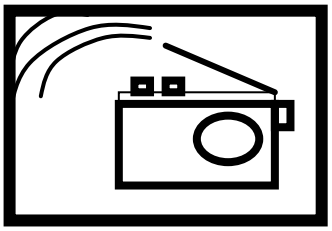

FREQUENCE France Inter : 95 Mhz

FREQUENCE radio locale conventionnée par le préfet : 98.7Mhz

- **N'allez pas chercher votre enfant à l'école pour ne pas l' exposer ni vous exposer.**

- **Un plan de mise en sûreté des élèves a été prévu dans son école ou son établissement. Les enseignants connaissent les consignes à observer. La protection des enfants à l'école, sur décision du préfet est organisée et peut comprendre leur évacuation, la prise de cachets d'iodure de potassium en cas de danger d'exposition à l'iode radioactif.**

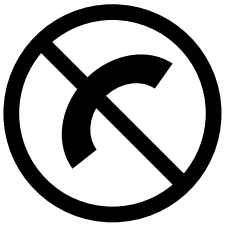

- **Ne téléphonez pas.**
  N'encombrez pas les réseaux, laissez les libres pour que les secours puissent s'organiser.

- **Recevez avec prudence les informations souvent parcellaires ou subjectives n'émanant pas des autorités (celles recueillies auprès d'autres personnes, par exemple, grâce à des téléphones mobiles).**

Recevez avec prudence les informations souvent parcellaires ou subjectives n'émanant pas des autorités (celles recueillies auprès d'autres personnes, par exemple, grâce à des téléphones mobiles).

ANNEXE 5 :

ANNUAIRE DE CRISE

École
……Ecole Primaire ……..
Ligne directe
……02 47 52 47 51 …**fax** :……..
Adresse
……rue de la mairie 37 230 Pernay ……..
Accès des secours (voir annexe 5 bis et 5 ter)
……Portail entrée principale ……..
Causes possibles de suraccident (chaufferie, bouteilles de gaz, transformateur, canalisation de gaz …)
voir annexe 5 ter……..

Services	Contact	N° de téléphone
Secours		
Pompiers :	**18**	**18**
SAMU :	**15**	**15**
Gendarmerie (selon les communes)	♦**Heures ouvrables (**brigade) :	**02 47 55 34 80**
Major SAVINolivier-m.savin@ Gendarmerie.interieur.gouv.fr	♦**Hors heures ouvrables** (centre opérationnel de la gendarmerie) :	
Police	**Commissariat : 70 rue Marceau 37 000 Tours**	**02 47 33 50 69**
Mairie		
Cabinet	M. Peninon	06 46 95 17 31
Service Education	M. Plault	06 46 96 18 62
Service Environnement	M. Wozny	……..
	Mme Van-Damme	
Préfecture		
Protection civile	15 rue Bernard Palissy	0821 803 037
	37 000 Tours	02 47 64 37 37
Éducation Nationale		
DSDEN 37 :	M. Françoise Boulay	02 47 60 77 60
IEN de circonscription :	Mme Isabelle Leclerc	02 38 83 49 36
Promotion de la santé en faveur des élèves :	Mme Christine Tourat	02 47 60 77 83
Autres		
Météo France		**02 47 29 40 45**

ANNEXE 5 BIS

Plan d’accès aux bâtiments pour les secours externes
(approche des locaux – entrée sur le site scolaire – jonction au plus près avec sortie des locaux de mise à l’abri – emplacements coupures eau, gaz, électricité)

ANNEXE 5 TER

Plan interne de mise à l'abri des élèves
(attribution de salles aux groupes d'élèves – circulation interne régulée avec WC – cheminement évacuation – relation avec cellule de crise de l'établissement, infirmerie…)

Identifiez – localisez et notifiez sur le plan-croquis les dispositions de coupures électriques, les obturations d'aérateur… à opérer pour rendre la mise à l'abri efficiente (croiser annexe 5ter et annexe 6 bis).

A AFFICHER DANS L'ETABLISSEMENT

GESTION DE CRISE (Main courante) - ANNEXE 6

ECOLE : Ecole Primaire
37230 Pernay **Date :**

MISE EN PLACE DU PPMS
LISTE DES APPELS TÉLÉPHONIQUES RECUS À L'ÉCOLE
EN CAS D'ALERTE ET ENREGISTREMENT DES DISPOSITIONS PRISES
PENDANT LA DUREE DE MISE A L'ABRI

Qui ? Coordonnées ?	Pourquoi ?

GESTION DE CRISE ANNEXE 6 TER

MODALITES DE MISE EN SURETÉ

FICHE RECAPITULATIVE A REMPLIR EN CAS D'ALERTE PAR LA PERSONNE CHARGEE DE LA CONDUITE DU PPMS, POUR VERIFIER L'ENCADREMENT ET LA MISE A L'ABRI DES ELEVES ET PERSONNELS

Classes	Salle habituelle ou lieu d'activité (cour, gymnase, salle informatique, BCD, salle à manger...)	Nombre d'élèves	Effectifs adultes*	Nb de PAI	Nb de PPS	Nom du responsable	Lieu de mise en sûreté	
							Bâtiment	Salle
…… …… . …… …… . …… …… . …… …… . …… …… . …… …… .	…… … …… … …… ... …… … …… …	…… …… …… …… …… …… …… …… …… …… …… ……		…… …… …….. …… …… …….. …… …… …….. …… …… …….. …… …… …….. …… …… ……..			…… …… …… …….. ……	…… …… …… …… …… ……
TOTAL								

*****(enseignants, assistants d'éducation, ATSEM, aides-éducateurs, autres...)

(La liste des sorties pour soin sera actualisée régulièrement et conservée dans le dossier PPMS ainsi que le planning des sorties régulières -ce dernier peut être affiché dans la salle où sera coordonnée la mise en sûreté.)

ANNEXE 7

EDUCATION A LA SECURITE – PREVENTION DES RISQUES

La culture de prévention des risques permet d'imaginer, de tester des parades et de former à de nouveaux comportements, adaptés et réfléchis.
Elle s'inscrit dans un débat social et une approche citoyenne des grandes questions qui touchent à la protection de l'environnement, à l'aménagement du territoire et au développement durable.

Les programmes encouragent les enseignants à travailler en interdisciplinarité, à échanger des informations et à favoriser la cohérence des projets qu'ils conduisent avec leurs élèves. L'élève, acteur et futur citoyen, est au cœur du dispositif : il acquiert des savoirs et des savoir-faire et il doit, peu à peu, apprendre à travailler de façon autonome, en atelier et en équipe.
L'éducation à la sécurité prend appui sur de nombreuses activités traitées à l'école, de la maternelle à l'université, sous des formes différentes, comme l'éducation à la santé l'est également. Plus précisément en regard des programmes, l'identification et la connaissance des risques locaux sont complétées dans les enseignements dispensés.

A l'école primaire, la culture de prévention du risque peut se transmettre lors :

- **du cycle des apprentissages fondamentaux, à travers :**
  - la découverte des données climatiques élémentaires,
  - l'initiation à la gestion de l'environnement qui est le cadre de vie des hommes et des biens communs à tous,
  - la mise en œuvre des règles de sécurité.

- **du cycle des approfondissements, avec la découverte :**
  - des séismes, du volcanisme, de la qualité de l'air, …
  - du travail des hommes et de l'organisation de l'espace : la question de l'aménagement et de l'environnement est alors posée dans le cadre d'une première démarche d'analyse géographique,
  - du devoir de responsabilité personnelle et collective face à l'environnement,
  - de la vie civique dans la société, en soulignant le rôle des institutions de la République en particulier celui des élus, du maire et des services publics,
  - de la vie démocratique : les droits démocratiques assurent la sûreté des biens et des personnes ; la sécurité est l'affaire de tous avec l'appui des pompiers, de la gendarmerie et de la police…

- **Des trois cycles dispensant le programme « Apprendre à porter secours »,** à l'occasion de la préparation de compétences évaluées au cours de la scolarité et finalisées par la délivrance d'une attestation à l'occasion du passage en 6ème de collège (comme l'APER en matière d'éducation à la sécurité routière).

⇨ L'équipe des enseignants des trois cycles a à définir les contenus et activités supports de l'éducation qu'ils instituent en matière de sécurité, de citoyenneté, de développement durable et solidaire, d'étude de l'environnement. La seule identification remarquée d'un risque potentiel local (industriel, climatique, naturel…majeur) ne peut couvrir et se substituer à tout le champ de connaissances et attitudes à intégrer par les élèves.
La présentation et le rappel du PPMS aux parents chaque année fournissent l'occasion de faire savoir, que la problématique éducative de la prévention des risques locaux est traitée dans le cadre des programmes scolaires ; visant en cela de façon transversale une réelle culture sociétale.

Annexe 7

MALLETTE DE PREMIÈRE URGENCE ET TROUSSE DE PREMIERS SECOURS
(à placer dans chaque lieu de mise en sûreté)

Contenu de la mallette

Documents
- Tableau d'effectifs vierge (annexe 8)
- Fiche conduites à tenir en première urgence (annexe 10)
- Copie de la fiche de mission des personnels et des liaisons internes
- Plan indiquant les lieux de mise en sûreté (internes ou externes)
- Fiches individuelles d'observation (annexe 9)

Matériel
- **Radio à piles (avec piles de rechange**) et inscription des fréquences de France Inter ou de la radio locale conventionnée par le préfet
- **Eau** (si pas accès point d'eau)
- **Lampe de poche avec piles**
- **Essuie-tout**
- **Gobelets**
- **Seau ou sacs plastiques** (si pas accès WC)
- Brassards (pour identifier les personnes ressources)
- Rubans adhésifs (larges)
- Ciseaux
- Linges, chiffons
- Jeux de cartes, dés, papier, crayons…

Trousse de premiers secours
Cette trousse de premiers secours comprend (cf. B.O. spécial n° 1 du 6 janvier 2000) :
- Sucres enveloppés
- Sacs plastiques et gants jetables
- Ciseaux
- Couverture de survie ou isothermique
- Mouchoirs en papier
- Savon de Marseille ou sérum physiologique en dosettes
- Garnitures périodiques
- Éosine disodique aqueuse non colorée – désinfection des plaies sauf hypersensibilité à l'éosine
- Compresses stériles
- Pansements adhésifs hypoallergiques
- Pansements compressifs
- Sparadrap
- Bandes de gaze
- Filets à pansement
- Écharpe de 90 cm de base

N.B. : les quantités de produits varient en fonction du nombre de lieux de mise en sûreté, en fonction aussi du nombre d'élèves :
- choisir de petits conditionnements ;
- le matériel et les produits doivent être vérifiés, remplacés ou renouvelés ;
- pour les élèves faisant l'objet d'un Projet individualisé d'accueil ou d'intégration penser à se munir de leur traitement spécifique.

Annexe 9

FICHE INDIVIDUELLE D'OBSERVATION (*)
(à remettre aux secours)

Nom de l'école ou de l'établissement :	Tampon

NOM : ..... PRÉNOM : .....

Âge : ..... Sexe : M - F

Maladies connues : (ex : asthme) .....

Projet d'accueil individualisé (PAI) :
❒ non ❒ oui (traitement joint)

Cochez ce que vous avez observé

- Répond	
- Ne répond pas	
- Réagit au pincement	
- Ne réagit pas au pincement	
- Difficultés à parler	
- Difficultés à respirer	
- Respiration rapide	
- Plaies	
- Membre déformé	
- Mal au ventre	
- Envie de vomir	
- Vomissements	
- Tête qui tourne	
- Sueurs	
- Pâleur	
- Agitation	
- Angoisse	
- Pleurs	
- Tremblements	
- Autres	
- Durée des signes observés :	

Fiche établie par :
NOM : ..... Fonction : .....
Jour : ..... Heure : .....

Notez ce que vous avez fait :
.....
.....
.....

(*) À dupliquer et à mettre dans les mallettes de première urgence en plusieurs exemplaires, à disposition des personnes ressources.

CONSIGNES GÉNÉRALES
(dans les situations particulières de risques majeurs)

Après avoir rejoint les lieux de mise en sûreté :

- utiliser la mallette de première urgence ;
- se référer, si nécessaire, aux protocoles d'urgence pour les élèves malades ou handicapés ;
- faire asseoir uniquement les élèves indemnes ;
- expliquer ce qui se passe et l'évolution probable de la situation ;
- établir la liste des absents (annexe 8) ;
- repérer les personnes en difficulté ou à traitement médical personnel ;
- recenser les élèves susceptibles d'aider, si nécessaire ;
- déterminer un emplacement pour les WC ;
- proposer aux élèves des activités calmes ;
- suivre les consignes en fonction des situations spécifiques (saignement du nez, "crise de nerfs "…) ;
- remplir une fiche individuelle d'observation (annexe 9) pour toutes les personnes fortement indisposées ou blessées.

CONSIGNES EN FONCTION DE SITUATIONS SPÉCIFIQUES

1 - L'enfant ou l'adulte saigne du nez

Il saigne spontanément :
- le faire asseoir, penché en avant (pour éviter la déglutition du sang) ;
- le faire se moucher ;
- faire comprimer la (les) narine(s) qui saigne(nt) avec un doigt, le(s) coude(s) prenant appui sur une table ou un plan dur pendant cinq minutes ;
- si pas d'arrêt après cinq minutes continuer la compression.

Il saigne après avoir reçu un coup sur le nez ou sur la tête :
- surveiller l'état de conscience ;
- si perte de connaissance (voir situation 5), faire appel aux services de secours.

2 - L'enfant ou l'adulte fait une "crise de nerfs"

Signes possibles (un ou plusieurs) :	Que faire ?
- crispation ; **- difficultés à respirer ;** **- impossibilité de parler ;** **- angoisse ;** **- agitation ;** **- pleurs ;** **- cris.**	**- l'isoler si possible ;** **- le mettre par terre, assis ou allongé ;** **- desserrer ses vêtements ;** **- le faire respirer lentement ;** **- le faire parler ;** **- laisser à côté de lui une personne calme et rassurante.**

3 - Stress individuel ou collectif
Ce stress peut se manifester pour quiconque.

Signes possibles (un ou plusieurs) :	Que faire ?
- agitation ; **- hyperactivité ;** **- agressivité ;** **- angoisse ;** **- envie de fuir … panique.**	**En cas de stress individuel** **- isoler l'enfant ou l'adulte, s'en occuper personnellement (confier le reste du groupe à un adulte ou un élève "leader") ;** **- expliquer, rassurer, dialoguer.**

En cas de stress collectif :

- être calme, ferme, directif et sécurisant ;
- rappeler les informations dont on dispose, les afficher ;
- se resituer dans l'évolution de l'événement (utilité de la radio) ;
- distribuer les rôles et responsabiliser chacun.

4 - L'enfant ou l'adulte ne se sent pas bien mais répond

Signes possibles (un ou plusieurs) :	Questions	Que faire ?
- tête qui tourne, pâleur, sueurs, nausées, vomissements, mal au ventre, agitation, tremblement.	**- a-t-il un traitement ?** **- quand a-t-il mangé pour la dernière fois ?** **- a-t-il chaud ? froid ?**	**- desserrer les vêtements, le rassurer ;** **- le laisser dans la position où il se sent le mieux ;** **- surveiller.**

Si les signes ne disparaissent pas : donner 2-3 morceaux de sucre (même en cas de diabète).
Après quelques minutes, le mettre en position "demi-assis" au calme.
Si les signes persistent, faire appel aux services de secours.

5 - L'enfant ou l'adulte a perdu connaissance

Signes possibles (un ou plusieurs) :	Que faire ?
- il respire ; **- il ne répond pas ;** **- il ne réagit pas si on le pince au niveau du pli du coude.**	**- le coucher par terre "sur le côté" (position latérale de sécurité) ;** **- ne rien lui faire absorber ;** **- le surveiller ;** **- s'il reprend connaissance, le laisser sur le côté et continuer à le surveiller ;** **- s'il ne reprend pas connaissance, faire appel aux services de secours.**

6 - L'enfant ou l'adulte a du mal à respirer

Signes possibles (un ou plusieurs) :	Que faire ?	Question : est-il asthmatique ?
- respiration rapide ; **- angoisse ;** **- difficultés à parler ;** **- manque d'air ;** **- sensations d'étouffement.**	**- le laisser dans la position où il se sent le mieux pour respirer ;** **- l'isoler si possible ;** **- desserrer ses vêtements ;** **- le rassurer et le calmer ;** **- si les signes persistent, faire appel aux services de secours.**	**- Si oui, que faire :** **. a-t-il son traitement avec lui ?** **. si oui : le lui faire prendre ;** **. si non : quelqu'un d'autre a-t-il le même médicament contre l'asthme ?** **. si la crise ne passe pas, faire appel aux services de secours.** **- Si non, que faire :** **. l'isoler, si possible ;** **. desserrer ses vêtements ;** **. le rassurer et le calmer ;** **. au-delà de 10 minutes, faire appel aux services de secours.**

7 - L'enfant ou l'adulte fait une "crise d'épilepsie"

Signes possibles (un ou plusieurs) :	Que faire ? Respecter la crise
- perte de connaissance complète : il ne réagit pas, ne répond pas ; **- son corps se raidit, il a des secousses des membres ;** **- il peut : se mordre la langue, devenir bleu, baver, perdre ses urines.**	**- ne rien mettre dans la bouche, et surtout pas vos doigts ;** **- éloigner les personnes et les objets pour éviter qu'il ne se blesse ;** **- ne pas essayer de le maintenir ou de l'immobiliser ;** **- quand les secousses cessent, le mettre "sur le côté" (position latérale de sécurité) et le laisser dans cette position jusqu'au réveil ;** **- rassurer les autres ;** **- si les signes persistent, faire appel aux services de secours.**

Remarques : il peut faire du bruit en respirant, cracher du sang (morsure de la langue)
Ne pas essayer de le réveiller : il se réveillera de lui-même et ne se souviendra de rien.

8 - L'enfant ou l'adulte a mal au ventre

Signes possibles (un ou plusieurs) :	Que faire ? Respecter la crise
- a-t-il des nausées, envie de vomir et/ou de la diarrhée ? **- est-il chaud (fièvre) ?**	**- rassurer, trouver une occupation ;** **- proposer d'aller aux toilettes, si elles sont accessibles ou sur le récipient mis à disposition ;** **- le laisser dans la position qu'il choisit spontanément ;** **- si les signes persistent, faire appel aux service de secours.**

Remarque : signe très fréquent chez le jeune enfant, qui traduit le plus souvent une anxiété, une angoisse.

9 - Traumatismes divers

Pour toutes les autres situations, en particulier traumatismes (plaies, hémorragies, fractures, traumatismes divers…) :

Faire appel aux services de secours

En attendant leur arrivée :

- éviter toute mobilisation, tout mouvement du membre ou de l'articulation lésé ;
- isoler l'adulte ou l'enfant et le rassurer ;
- couvrir et surveiller l'adulte ou l'enfant ;
- en cas de plaie qui saigne ou d'hémorragie, mettre un pansement serré (sauf en cas de présence d'un corps étranger) ;
- en cas de fracture, ne pas déplacer, immobiliser le membre ou l'articulation avec une écharpe par exemple.

Si la situation le permet, lorsque la gravité de l'état d'un enfant ou d'un adulte impose de faire appel aux services de secours, prévenir le directeur d'école ou le chef d'établissement.

VIGILANCE ATTENTAT

- Signal d'alerte : SMS

(alerte attentat/intrusion ➔ se cacher ➔ s'échapper)

S'enfermer :

- Rester dans la classe ou rejoindre les locaux pré-identifiés les plus surs
- Verrouiller la porte
- Se barricader au moyen du mobilier
- Eteindre la lumière
- S'éloigner des murs, portes, fenêtres
- S'allonger au sol derrière plusieurs obstacles solides
- **Silence absolu**
- Rassurer
- Attendre l'intervention des forces de l'ordre

S'échapper :

- Rester calme
- Prendre la sortie la moins exposée (soit portillon habituel, soit par la cantine, soit portail coté maternelle)
- Rejoindre la salle des fêtes (lieu identifié de regroupement.)
- **Silence absolu**
- Rassurer
- Attendre l'intervention des forces de l'ordre

Exercice réalisé le 17 octobre 2016

SMS à 9h25 ➔ Alerte attentat➔ se renfermer

Nous profitons de la présence de Mr Michelon Stéphane pour organiser notre exercice. Nous avions prévenu les élèves qu'un jeu était organisé. « Mr Michelon doit circuler dans l'école et ne voir personne, n'entendre personne et n'enter dans aucun bâtiment.

Fin de l'exercice 9h45 : les élèves ont respecté le silence, chaque adulte a effectué les actions en suivant sa fiche reflexe. Nous observons deux portes de secours auxquelles il serait souhaitable de mettre un rideau.